Légende

Cadastre

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelles
- Contour communal
- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels : Totalité du territoire communal
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz : Toutes les canalisations
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (emprise) : Toutes les canalisations
- I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité : Toutes lignes aériennes et souterraines
- PT1 et PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques (n°ANFR 006 057 0001)

A5 Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau (potable) et d'assainissement (eaux usées ou pluviales)
Se référer aux plans des annexes sanitaires

PM1 Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain et de séismes
Se référer aux annexes risques

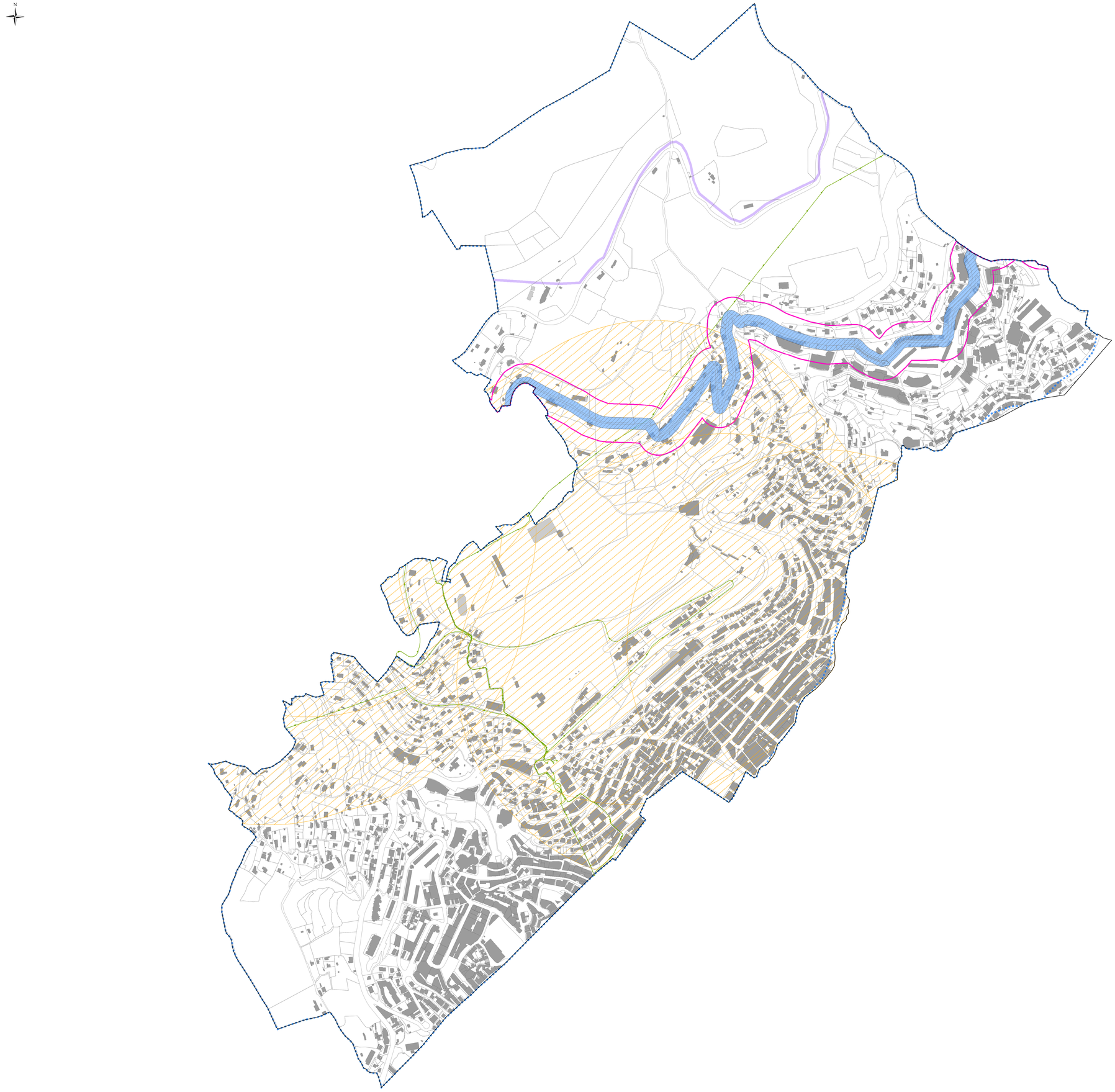
T1 Servitudes de protection du domaine public ferroviaire
Se référer à la liste des SUP

T7 Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne
Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières
Sur la totalité du territoire communal

PT1 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques (n°ANFR 006 014 0158)
Se référer au décret et au plan annexés

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques (n°ANFR 006 014 0158 / 006 014 0157)
Se référer au décret et au plan annexés

PT3 Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques
Tous réseaux de télécommunications



COMMUNE DE BEAUSOLEIL

Département des Alpes-Maritimes - 06

VILLE DE BEAUSOLEIL

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

7

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Plan d'ensemble

Echelle : 1 /3 500e

Délibération du Conseil Municipal :	22.07.2020
Arrêté le :	14.12.2023
Enquête publique :	22.07.2024 au 23.08.2024
Approuvé le :	30.01.2025

Modifications :	Mises à jour :
	Mise à jour n°1 des annexes : 27.01.2026

ES-PACE - 5 rue de la Préfecture - 06 300 NICE - tél 04 93 84 26 16 - fax 04 93 84 83 01